

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 06/06/2024

POLLUTION MARITIME

Sur les places de Dunkerque, Leffrinckoucke
et Zuydcoote

Le mercredi 5 juin 2024, des promeneurs ont signalé la présence d'éléments constitutifs de traces de pollution sur la plage de Leffrinckoucke. En effet, des boulettes sombres ont été repérées dans la laisse de haute mer parmi les débris naturels (environ une boulette tous les 2 à 3 mètres). Ce phénomène a été identifié également sur la place de Zuydcoote puis, ce jeudi 6 juin, sur la plage de Dunkerque.

La direction départementale des territoires et de la mer ainsi que le syndicat intercommunal des dunes de Flandres ont rapidement été engagés sur place pour constater la pollution et effectuer des prélèvements et des analyses chimiques.

Les analyses ont mis en évidence ce jour qu'il s'agit de boulettes de graisse minérale de bateau. Elles peuvent provoquer des irritations de la peau si elles sont manipulées sans les protections nécessaires et les vapeurs qui s'en dégagent sont susceptibles d'occasionner des maux de tête.

Par mesure de précaution, les personnes ayant manipulé ces boulettes sont appelées à contacter :

- le SAMU (☎ 15) ;

OU

- le centre antipoison (☎ 0 800 59 59 59 – appel gratuit).

Les communes concernées ont été avisées de cette pollution afin de prendre toutes les mesures nécessaires, notamment en termes de nettoyage des plages, de vigilance dans les jours à venir et d'information du public.

Bertrand Gaume, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, appelle tous les usagers des plages à la prudence, à ne pas manipuler ni ingérer ces boulettes de graisse et à ne pas ramasser les coquillages et crustacés.

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003

59 039 LILLE Cedex